



# FORMATION GESTES ET POSTURES

## TMS – TOUTES OPTIONS

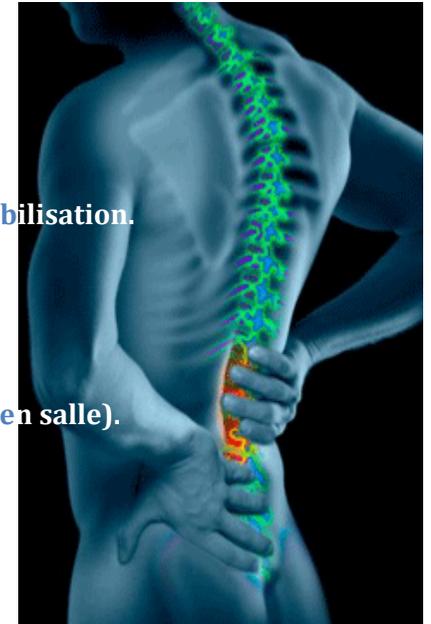
- **OBJECTIFS** : Avoir les connaissances techniques afin d'améliorer les comportements au quotidien sur tout poste de travail (Manutention et bureautique). Comprendre les mécanismes du corps humain, les pathologies et risques liés aux différentes situations de travail, identifier les éléments déterminants afin de mettre en œuvre les principes de sécurité physiques et d'économie d'efforts adaptés.
- **PROGRAMME** :
  - **Théorie** :

**Sensibilisation du travail** : Les accidents du travail – les chiffres liés aux accidents – les facteurs à risques.

**Le corps humain** : L'anatomie du corps humain – les accidents du dos – les maladies professionnelles et les TMS – sensibilisation.

**Les solutions** : Le principe de prévention gestuelle – les points d'appui – les différentes techniques gestuelles.
  - **Pratique** :

Exercices pratiques sur chaque poste de travail des stagiaires en apportant des solutions (exercice filmé et débriefing en salle).
- **METHODES ET MATERIELS** :
  - **Pédagogie** : Support informatique via vidéo projection et exercices d'apprentissage – Caméscope.
- **REMIS SUR PLACE** : Livret de l'apprenant / Attestation de formation.
- **DUREE** : 07 heures – Théorique et pratique - **LIEU** : A l'organisme ou sur votre site - **PUBLIC CONCERNE** : L'ensemble du personnel.
- **PRE-REQUIS** : Aucun – **PARTICIPANTS** : 10 Maximum – **COMPETENCE DU FORMATEUR** : Formateur en prévention des risques.



IMPACT FORMATION NOUVELLE CALEDONIE - BP 14 714 – 98 803 NOUMEA CEDEX - NOUVELLE CALEDONIE

NOUS CONTACTER ? SERVICE COMMERCIAL TEL/FAX : 00 687 25 92 46 / TEL : 00 687 75 94 94 / 00 687 79 94 40 / MAIL : [p.nicol.ifnc@lagoon.nc](mailto:p.nicol.ifnc@lagoon.nc)



# FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

## H0V – B0 – BS – BN



➤ **OBJECTIFS** : Avoir les connaissances requises sur les risques électriques et les installations électriques de votre site. Savoir entrer dans un local électrique en toute sécurité et appliquer les règles de précaution pour réarmer un disjoncteur.

➤ **PROGRAMME** :

○ **Théorie** :

**L'électricité** : Qu'est ce que l'électricité (vidéos) ? Les différentes sources électriques, les différents contacts direct et indirect, le schéma type d'une installation électrique.

**La prévention** : La réglementation, l'habilitation électrique, les différentes habilitations, les équipements de protection individuelle, les procédures à suivre pour rentrer dans un local électrique, les règles à respecter pour réarmer une source électrique, les gestes de premiers secours face à un électrisé, les actions à avoir face à un départ de feu d'origine électrique.

○ **Pratique** :

Reconnaissance des différentes sources électriques situées dans l'établissement et la procédure à suivre pour réarmer un disjoncteur.

➤ **METHODES ET MATERIELS** :

○ **Pédagogie** : Support informatique via vidéo projection et exercices d'apprentissage.

➤ **REMIS SUR PLACE** : Livret de l'apprenant / Attestation de formation/ Carte d'habilitation.

➤ **DUREE** : 07 heures – Théorique et pratique - **LIEU** : A l'organisme ou sur votre site - **PUBLIC CONCERNE** : L'ensemble du personnel.

➤ **PRE-REQUIS** : Aucun – **PARTICIPANTS** : 15 Maximum – **COMPETENCE DU FORMATEUR** : Formateur en habilitation électrique.



IMPACT FORMATION NOUVELLE CALEDONIE - BP 14 714 – 98 803 NOUMEA CEDEX - NOUVELLE CALEDONIE

NOUS CONTACTER ? SERVICE COMMERCIAL TEL/FAX : 00 687 25 92 46 / TEL : 00 687 75 94 94 / 00 687 79 94 40 / MAIL : [p.nicol.ifnc@lagoon.nc](mailto:p.nicol.ifnc@lagoon.nc)



# PREVENTION

## ANIMER LE QUART D'HEURE SECURITE



- **OBJECTIFS** : Positionner le quart d'heure sécurité dans l'organisation prévention, acquérir les principes d'animation de la prévention sur les lieux de travail, impliquer le personnel et favoriser la remontée d'informations et augmenter l'autonomie et la compétence de l'encadrement des personnels.
- **PROGRAMME** :
  - **Théorie** :

Situer le quart d'heure Sécurité sur chaque lieu de travail ; étude des enjeux et du contexte de mise en place des quarts d'heures sécurité ; comment animer un quart d'heure sécurité ; technique et méthodes d'animation au service de la transmission d'un message prévention ; organiser du quart d'heure sécurité (les facteurs de réussites, les outils de l'animation, les supports nécessaires).
  - **Pratique** : Exercices pratiques avec les outils proposés sur différents thèmes abordés lors de la théorie, plusieurs scénarios seront mis en œuvre au cours de la pratique, évaluation sur plusieurs mises en situations, étude des suites à donner à l'animation proposée.
- **METHODES ET MATERIELS** :
  - **Pédagogie** :

Support informatique via vidéo projection ; Documents INRS et CNPP ; Vidéos de la collection NAPO.
- **REMIS SUR PLACE** : Livret de l'apprenant, attestation de formation, clé USB contenant toute les documentations nécessaires.
- **DUREE** : 07 heures – Théorique et pratique - **LIEU** : A l'organisme ou sur votre site - **PUBLIC CONCERNE** : Managers de proximité.
- **PRE-REQUIS** : Maîtriser son environnement de travail – **PARTICIPANTS** : 10 stagiaires – **COMPETENCE DU FORMATEUR** : Formateur HSCT.

IMPACT FORMATION NOUVELLE CALEDONIE - BP 14 714 – 98 803 NOUMEA CEDEX - NOUVELLE CALEDONIE

NOUS CONTACTER ? SERVICE COMMERCIAL TEL/FAX : 00 687 25 92 46 / TEL : 00 687 75 94 94 / 00 687 79 94 40 / MAIL : [p.nicol.ifnc@lagoon.nc](mailto:p.nicol.ifnc@lagoon.nc)



# SECURITE TRANSPORT ET STOCKAGE

## MARCHANDISES DANGEREUSES RISQUES CHIMIQUES


➤ **OBJECTIFS** : Acquérir les connaissances nécessaires au transport, manipulation et stockage de matières dangereuses, sur l'ensemble du territoire. Obtention ou renouvellement, après examen, de l'attestation de formation à l'utilisation de produits chimiques.

➤ **PROGRAMME** :

○ **Théorie** : Formation de base permettant le transport, la manipulation et le stockage de matières et objets de classe 2 à 9 sauf classe 7 (radioactifs) d'une part et conditionnés seulement en « spécialisation produits chimiques » d'autre part.

Classement et comportement des marchandises dangereuses, emballage ; chargement/déchargement ; conformité des véhicules ; documents de transport ; responsabilité des différents intervenants ; présentation des produits concernés par la spécialisation ; caractéristiques des produits ; manutention ; exposition aux zones ATEX ; documents réglementaires ; règles de circulation et de stationnement ; sécurité au cours de l'exposition; signalisation et équipement général ; matériel de protection et de prévention ; risques spécifiques ; attitude et comportement du manutentionnaire et ses responsabilités ; assurer le stockage sécuritaire des produits dangereux ; identifier les types d'exposition et leurs conséquences.

○ **Pédagogie** : Support informatique via vidéo projection et exposés.

➤ **REMIS SUR PLACE** : Attestation de formation.

➤ **DUREE** : 14 heures - Théorique - **LIEU** : A l'organisme ou sur votre site - **PUBLIC CONCERNE** : Personnel en relation avec les matières dangereuses (chargement/déchargement ; conditionnement ; manutention ; stockage).

➤ **PRE-REQUIS** :Aucun sauf renouvellement 5 ans soumis à recyclage durant la dernière année de validité.

➤ **PARTICIPANTS** : 12 stagiaires maximum- **COMPETENCE DU FORMATEUR** : Formateur ADR TMD.





# SST

## FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



- **OBJECTIFS** : Le SST devra avoir les connaissances gestuelles face à une victime accidentée et promouvoir la prévention dans sa société.
- **PROGRAMME** :
  - **Théorie** :

Situer le SST dans la société et la sécurité au travail, protéger, examiner, faire alerter, la victime saigne abondamment, la victime s'étouffe, la victime se plaint de malaise, la victime se plaint de brûlures, la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements, la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment, la victime ne répond pas mais elle respire, la victime ne répond pas et ne respire pas.
  - **Pratique** :

Exercices pratiques sur différents thèmes abordés lors de la théorie, plusieurs scénarios seront mis en œuvre au cours de la pratique, évaluation sur une ou plusieurs mises en situations.
- **METHODES ET MATERIELS** :
- **Pédagogie** :

Support informatique via vidéo projection et exercices d'apprentissage, mannequins secourismes, maquillage cinéma, défibrillateur, lot de simulation d'accidents.
- **REMIS SUR PLACE** : Livret SST/ Certificat d'habilitation SST/ Attestation de formation/Masque bouche à bouche.
- **DUREE** : 14 heures – Théorique et pratique - **LIEU** : A l'organisme ou sur votre site - **PUBLIC CONCERNE** : L'ensemble du personnel.
- **PRE-REQUIS** : Aucun – **PARTICIPANTS** : 4 à 10 stagiaires – **COMPETENCE DU FORMATEUR** : Formateur secouriste SST INRS.

IMPACT FORMATION NOUVELLE CALEDONIE - BP 14 714 – 98 803 NOUMEA CEDEX - NOUVELLE CALEDONIE

NOUS CONTACTER ? SERVICE COMMERCIAL TEL/FAX : 00 687 25 92 46 / TEL : 00 687 75 94 94 / 00 687 79 94 40 / MAIL : [p.nicol.ifnc@lagoon.nc](mailto:p.nicol.ifnc@lagoon.nc)



# FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

## POINTS CLES DE LA FORMATION



### ➤ LA FORMATION D'HABILITATION :

#### ○ Principes d'organisation :

**La formation et le maintien de la compétence à la prévention di risque électrique relèvent de la responsabilité de l'employeur.**

Si des instructions de sécurité électrique existent dans l'entreprise ou dans l'établissement où le personnel va travailler, elles doivent de préférence, faire l'objet d'un complément de formation ou, à défaut, être communiquées et commentées au personnel concerné (par exemple lors de l'accueil de l'entreprise).

**Les actions de formation en réglementation de la norme de l'UTE C 18-510 comprendront une partie théorique et une partie pratique.**

Dans le cas de recours à des travailleurs intérimaires, la formation initiale et les recyclages sont du ressort de l'entreprise de travail temporaire. Cependant il appartient à l'entreprise qui a recours au personnel temporaire de s'assurer de l'adéquation de la compétence du salarié intérimaire avec les opérations qui lui sont confiées et le cas échéant d'organiser le complément de formation.

#### ○ Le maintien des compétences et le recyclage « habilitation électrique » :

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir par l'employeur en fonction des opérations effectuées, notamment :

- De la complexité ou fréquence des opérations,
- De l'évolution technologique des matériels,
- De la diversité des ouvrages ou des installations.

**La périodicité recommandée est de trois ans.**

Le recyclage ne peut être entrepris et validé que pour une habilitation ayant fait l'objet d'une formation initiale de même nature.

### ➤ LIEU DES FORMATIONS : En INTRA dans vos locaux ou en INTER, dans notre centre de formation.



IMPACT FORMATION NOUVELLE CALEDONIE - BP 14 714 – 98 803 NOUMEA CEDEX - NOUVELLE CALEDONIE

NOUS CONTACTER ? SERVICE COMMERCIAL TEL/FAX : 00 687 25 92 46 / TEL : 00 687 75 94 94 / 00 687 79 94 40 / MAIL : [p.nicol.ifnc@lagoon.nc](mailto:p.nicol.ifnc@lagoon.nc)



## FORMATION PREVENTION

# SENSIBILISATION ET PREVENTION AU RISQUE ALCOOL ET

- **GENERALITES** : Les consommations occasionnelles ou répétées de substances psycho-actives (alcool, drogues, médicaments, ...) peuvent mettre en danger la santé et la sécurité des salariés et être à l'origine d'accidents du travail. Les risques liés aux addictions doivent faire l'objet d'une démarche de prévention associant la mise en place de mesures collectives et la gestion des situations individuelles.
- **OBJECTIFS** : La prise en compte des risques liés aux pratiques addictives ; La réduction des risques liés aux pratiques addictives ; Les actions de prévention (collective et individuelle) ; La prise en charge et l'accompagnement du ou des salariés ; Le choix des objectifs réalisé par un comité de pilotage ; L'élaboration de la démarche de prévention (la prévention consiste à informer chaque salarié de l'entreprise sur les risques pour la santé, la sécurité liés aux pratiques addictives et informé de la réglementation en vigueur).
- **PROGRAMME** : Présentation ; L'alcool et le cannabis sur le lieu de travail ; Les conséquences de l'alcool sur les capacités de travail ; Les professions les plus sensibles ; Le phénomène de co-dépendance ; Le cadre réglementaire et jurisprudence (que dit la loi) ; La prévention du risque alcool et cannabis (décréter une politique entreprise) ; Définir les modalités de contrôle ; Fixer l'échelle des sanctions ; Gestion après la crise ; Présentation du guide de gestion de la crise d'ivresse en entreprise.
- **METHODES ET MATERIELS** :
  - Pédagogie : Support informatique via vidéo projection.
- **REMIS SUR PLACE** : Livret de l'apprenant / Attestation de formation - **DUREE** : 04 heures - Théorique.
- **LIEU** : A l'organisme ou sur votre site - **PUBLIC CONCERNE** : L'ensemble du personnel - **PRE-REQUIS** : Aucun.
- **PARTICIPANTS** : 15 Maximum - **COMPETENCE DU FORMATEUR** : Formateur en prévention des risques.



IMPACT FORMATION NOUVELLE CALEDONIE - BP 14 714 – 98 803 NOUMEA CEDEX - NOUVELLE CALEDONIE

NOUS CONTACTER ? SERVICE COMMERCIAL TEL/FAX : 00 687 25 92 46 / TEL : 00 687 75 94 94 / 00 687 79 94 40 / MAIL : [p.nicol.ifnc@lagoon.nc](mailto:p.nicol.ifnc@lagoon.nc)



# FORMATION PREVENTION

## A LA METHODE DE L'ARBRE DES CAUSES

- **OBJECTIFS** : La méthode de l'arbre des causes permet de définir des mesures efficaces et durables de prévention. Cette méthode tend à sensibiliser les salariés à tous les niveaux hiérarchiques, pour traiter directement les problèmes de sécurité à l'échelon concerné.
- **PROGRAMME** :
  - **Introduction à la thématique et rappels** :  
Définitions et distinction entre accident du travail, de trajet, TMS, Ect... Les conséquences d'un accident du travail (et l'obligation de résultat de l'employeur).
  - **Présentation de la méthode** : La structure du groupe de travail et les compétences recherchées – Le recueil des faits et informations – L'élaboration de l'arbre des antécédents – Le choix et formulation des mesures correctives adaptées – L'exploitation de l'analyse et communication – La mise en évidence et formulation des facteurs potentiels d'accidents, en vue de la détection précoce des risques – Les intérêts et les limites de l'analyse.
  - **Comment se construire un arbre des causes** : En partant d'un exemple concret d'accidents, les participants seront amenés à :  
Lister les faits et construire l'arbre en partant du fait ultime, et en se posant, pour chaque évènement, les questions appropriées. Etablir l'ordonnance schématique (diagramme) des causes et en tirer les conclusions quant à leur origine. Considérer les mesures raisonnablement applicables pour éviter le retour d'un tel accident. Développer le réflexe de la prévention intrinsèque dans d'autres secteurs ou d'activités pour anticiper le risque d'accident.
- **METHODES ET MATERIELS** :
  - Pédagogie : Support informatique via vidéo projection et exercices d'apprentissage.
- **REMIS SUR PLACE** : Livret de l'apprenant / Attestation de formation - **DUREE** : 07 heures – Théorique et pratique.
- **LIEU** : A l'organisme ou sur votre site - **PUBLIC CONCERNE** : L'ensemble du personnel - **PRE-REQUIS** : Aucun.
- **PARTICIPANTS** : 15 Maximum – **COMPETENCE DU FORMATEUR** : Formateur en prévention des risques.



IMPACT FORMATION NOUVELLE CALEDONIE - BP 14 714 – 98 803 NOUMEA CEDEX - NOUVELLE CALEDONIE

NOUS CONTACTER ? SERVICE COMMERCIAL TEL/FAX : 00 687 25 92 46 / TEL : 00 687 75 94 94 / 00 687 79 94 40 / MAIL : [p.nicol.ifnc@lagoon.nc](mailto:p.nicol.ifnc@lagoon.nc)



# FORMATION PREVENTION

## CHSCT



- **OBJECTIFS** : Maîtriser les missions et le fonctionnement du CHSCT. Se familiariser avec les outils à la disposition du CHSCT pour bien mener sa mission et devenir acteur de la prévention.
- **METHODE PEDAGOGIQUE** :  
Alternance d'apports théorique et d'exemples concrets. Travail collectif sur les objectifs à court terme.
- **MATERIELS** : Support informatique adapté avec alternance de Power Point – Vidéos.
- **PROGRAMME** :  
La fonction du CHSCT dans l'entreprise : Les textes réglementaires applicables, la composition, le fonctionnement et les moyens.  
Les principales missions du CHSCT : Mission de veille, d'investigation, d'étude.  
La réglementation en hygiène et sécurité au travail : Les sources du droit du travail, les indicateurs de sécurité de l'entreprise, l'EvRP, les lieux d'informations.  
Les principales de la prévention : La prévention des risques dans l'entreprise, le mécanisme de l'accident et les méthodes d'analyses.  
L'organisation générale de la sécurité et de la santé : Les directives, les EPI, les machines outils, l'informatique, gestes et postures, signalisation.  
L'accident du travail et ses conséquences : Définition de l'accident du travail et de l'accident du trajet, les conséquences administratives et juridiques de l'accident, le droit de retrait.  
Analyse contextuelle de l'entreprise : Visite par les membres CHSCT de l'entreprise.
- **REMIS SUR PLACE** : Livret de l'apprenant / Attestation de formation.
- **DUREE** : 21 heures – Théorique et pratique - **LIEU** : A l'organisme ou sur votre site - **PUBLIC CONCERNE** : Tous les membres du CHSCT.
- **PRE-REQUIS** : Être membre - **PARTICIPANTS** : 12 Maximum - **COMPETENCE DU FORMATEUR** : Formateur en prévention des risques.

IMPACT FORMATION NOUVELLE CALEDONIE - BP 14 714 – 98 803 NOUMEA CEDEX - NOUVELLE CALEDONIE

NOUS CONTACTER ? SERVICE COMMERCIAL TEL/FAX : 00 687 25 92 46 / TEL : 00 687 75 94 94 / 00 687 79 94 40 / MAIL : [p.nicol.ifnc@lagoon.nc](mailto:p.nicol.ifnc@lagoon.nc)



# E.P.I

## FORMATION EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION

SECURITE INCENDIE



- **OBJECTIFS** : Savoir manipuler les moyens et outils de lutte contre le feu et connaître les consignes de sécurité interne. Gérer une évacuation au sein de la structure en mettant en place une organisation adéquate.
- **PROGRAMME** :
  - **Théorie** :

**Sensibilisation du feu** : Le triangle du feu, les causes et conséquences du feu, les moyens d'extinction, les classes de feu.  
**L'organisation interne** : Les consignes de sécurité, le processus d'intervention.  
**L'évacuation** : Le rôle de chaque intervenant (Guide file/ Serre File/Responsable d'évacuation), possibilité d'intégrer la vidéo.
  - **Pratique** :

Faire prendre conscience aux stagiaires des moyens d'extinction et de prévention mis à disposition dans l'établissement. Exercices pratiques sur feux réels avec un simulateur écologique de feu et de fumée avec l'emploi de tous les extincteurs et des moyens hydrauliques par chaque stagiaire sur différents scénarios (huit extincteurs à eau et CO<sup>2</sup>).
- **METHODES ET MATERIELS** :
- **Pédagogie** : Support informatique via vidéo projection et exercices d'apprentissage, générateur de gaz et/ou de fumée écologique.
- **REMIS SUR PLACE** : Livret de l'apprenant/Attestation de formation.
- **DUREE** : 06 heures – Théorique et pratique - **LIEU** : A l'organisme ou sur votre site - **PUBLIC CONCERNE** : L'ensemble du personnel.
- **PRE-REQUIS** : Aucun – **PARTICIPANTS** : 15 maximum – **COMPETENCE DU FORMATEUR** : Formateur Sécurité Incendie.



IMPACT FORMATION NOUVELLE CALEDONIE - BP 14 714 – 98 803 NOUMEA CEDEX - NOUVELLE CALEDONIE

NOUS CONTACTER ? SERVICE COMMERCIAL TEL/FAX : 00 687 25 92 46 / TEL : 00 687 75 94 94 / 00 687 79 94 40 / MAIL : [p.nicol.ifnc@lagoon.nc](mailto:p.nicol.ifnc@lagoon.nc)



# FORMATION PREVENTION EvRP

## EVALUATION DES RISQUES

### PROFESSIONNELS



- **GENERALITES** : *Evaluation des Risques Professionnels obligatoire à la date du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 pour toute entreprise d'au moins un salarié. Voir législation DTE.*
- **OBJECTIFS** : S'approprier une démarche d'identification, d'évaluation et de hiérarchisation des risques professionnels de l'entreprise ; Etablir les critères d'évaluation ; Connaître les acteurs internes et externes de la prévention ; Etablir un plan d'actions ; Compléter le dossier d'évaluation des risques.
- **PROGRAMME** : L'aspect juridique social et économique de la sécurité au travail ; Les obligations du Chef d'entreprise ; Les obligations des employés ; Le principe d'amélioration continu appliqué à la sécurité au travail ; Les principaux fondamentaux de l'EvRP ; les aspects méthodologiques (démarche, outils...) ; L'identification des risques ; La hiérarchisation des risques ; Les mesures de prévention ; Le plan d'actions ; La formalisation dans le dossier d'évaluation des risques.
- **METHODES ET MATERIELS** :
  - **Pédagogie** : Formation à dominante pratique ; Travail sur analyse des situations de travail en fonction du secteur d'activité de l'entreprise ; Accompagnement des gérants et des employés dans la démarche des applications et des suivis de la réglementation en matière de sécurité ; Formations ; Informations ; Sensibilisation ; Modes opératoires.
- **REMIS SUR PLACE** : Livret de l'apprenant / Attestation de formation / Dossier EvRP finalisé et livrable.
- **LIEU** : Sur votre site - **PRE-REQUIS** : Aucun - **COMPETENCE DU FORMATEUR** : Formateur en prévention des risques.
- **PUBLIC CONCERNE** : Chef d'entreprise ; Gérant ; Responsables de directions ; Acteurs de la sécurité au travail.
- **PARTICIPANTS** : La totalité des employés - **DUREE** : En fonction de la taille de l'entreprise (devis sur demande).



IMPACT FORMATION NOUVELLE CALEDONIE - BP 14 714 – 98 803 NOUMEA CEDEX - NOUVELLE CALEDONIE

NOUS CONTACTER ? SERVICE COMMERCIAL TEL/FAX : 00 687 25 92 46 / TEL : 00 687 75 94 94 / 00 687 79 94 40 / MAIL : [p.nicol.ifnc@lagoon.nc](mailto:p.nicol.ifnc@lagoon.nc)



# EQUIPIER D'EVACUATION D'UN ERP

## SECURITE INCENDIE



- **OBJECTIFS** : Savoir effectuer et organiser une évacuation efficacement en respectant les consignes de sécurité, connaître les conduites à tenir et les missions d'évacuation de chacun (Guide file, Serre file et Responsable d'évacuation), respecter les points de rassemblement. Mettre en place l'accueil des secours, tenir à disposition les Registres de Sécurité et Plan Particulier de Mise en Sûreté « PPMS ».
- **PROGRAMME** :
- **Pratique** : Tester le comportement du personnel lors d'une mise en situation d'un sinistre dans l'enceinte de la société.

Mise en place d'un choix d'exercice d'évacuation suite à un sinistre survenu dans vos locaux :

- ❖ Exercice d'évacuation sans fumée.
- ❖ Exercice d'évacuation avec l'emploi de fumée.
- ❖ Exercice d'évacuation avec l'emploi de fumée et d'une victime.



**Choisissez votre option** : IFNC peut vous accompagner si besoin dans le scénario à mettre en place pour votre exercice d'évacuation (déclenchement d'alarme, simulation avec fumée blanche et victime ...). Nous nous adapterons à votre typologie d'ERP et vos consignes en interne. Nous vous proposons à l'issue un rapport ou sera repris le déroulement de l'évacuation, les axes d'amélioration, les préconisations...Il pourra également être filmé.

- **METHODES ET MATERIELS** :
- **Pédagogie** : Exercices d'apprentissage, mannequins secourismes, lot de simulation d'accidents, générateur de fumée écologique.
- **REMIS SUR PLACE** : Livret de l'apprenant/Attestation de formation.
- **DUREE** : 04 heures - Théorique et pratique - **LIEU** : Sur votre site ou à IFNC- **PUBLIC CONCERNE** : L'ensemble du personnel, 15 par session maximum.
- **PRE-REQUIS** : Aucun - **PARTICIPANTS** : Equipier Guide file et Serre file - **COMPETENCE DU FORMATEUR** : Formateur Sécurité Incendie.

IMPACT FORMATION NOUVELLE CALEDONIE - BP 14 714 – 98 803 NOUMEA CEDEX - NOUVELLE CALEDONIE

NOUS CONTACTER ? SERVICE COMMERCIAL TEL/FAX : 00 687 25 92 46 / TEL : 00 687 75 94 94 / 00 687 79 94 40 / MAIL : [p.nicol.ifnc@lagoon.nc](mailto:p.nicol.ifnc@lagoon.nc)



# FORMATION PREVENTION E.P.I

## FORMATION AU PORT DES EQUIPEMENTS de PROTECTION INDIVIDUEL



- **GENERALITES :** Les Equipements de Protection Individuelle (EPI) sont des dispositifs ou des moyens destinés à être portés ou tenus par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques susceptibles de menacer sa sécurité ou sa santé. Ils sont utilisés quand il n'est pas possible de mettre en place une protection collective adaptée. En exemple, le harnais, les chaussures de sécurité, le masque, le casque, les protections auditives, la visière, les lunettes, les gants, le tablier, ect ... sont autant d'équipements de protection individuelle.
- **OBJECTIFS :** Identifier les risques ; Adapter l'EPI suivant le risque identifié ; identifier le marquage réglementaire et normatif ; Gérer les formations et les vérifications obligatoires ; Instaurer une politique de sécurité individuelle et collective au sein de l'entreprise.
- **PROGRAMME :** La réglementation (Générale, DTE, CAFAT, SMIT, DIMENC, DITTT) ; Les obligations ; Le droit de retrait ; La conformité des EPI ; Les sanctions au non respect.
- **METHODES ET MATERIELS :**
  - Pédagogie : Support informatique via vidéo projection, exercices d'apprentissage.
- **REMIS SUR PLACE :** Livret de l'apprenant / Attestation de formation.
- **LIEU :** A l'organisme ou sur votre site.
- **PUBLIC CONCERNE :** Utilisateurs, gestionnaire d'EPI, conseillers sécurité et membre du CHSCT.
- **PRE-REQUIS :** Aucun.
- **PARTICIPANTS :** 15 Maximum – **COMPETENCE DU FORMATEUR :** Formateur en prévention des risques.
- **DUREE :** 04 heures – Théorique et pratique (démonstration de port).



IMPACT FORMATION NOUVELLE CALEDONIE - BP 14 714 – 98 803 NOUMEA CEDEX - NOUVELLE CALEDONIE

NOUS CONTACTER ? SERVICE COMMERCIAL TEL/FAX : 00 687 25 92 46 / TEL : 00 687 75 94 94 / 00 687 79 94 40 / MAIL : [p.nicol.ifnc@lagoon.nc](mailto:p.nicol.ifnc@lagoon.nc)